



Commune de Fourilles
(03140)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 8 avril 2017

Pour débiter cette séance dédiée principalement aux votes des comptes : administratif et de gestion 2016, du budget primitif 2017 et des taux des taxes communales, le maire fait part des **dépenses d'investissement 2017 chiffrés à ce jour :**

Facture travaux effectués suite au contrôle VERITAS

Les travaux effectués suite au premier devis établi pour un montant de 1 496,04 euros laissaient toujours apparaître une non-conformité. La facture définitive rendant les installations conformes s'est élevée à **2 142,84 euros** soit 646,80 euros supplémentaires.

Réparation des rambardes du pont situé sur la ligne de CHAREIL à proximité du point tri : Différentes solutions pour la réparation ont été étudiées avec des propositions de devis fort disparates. Finalement il a été retenu la solution la moins onéreuse consistant seulement à procéder au redressement de cette rambarde pour un montant de **260,00 euros**. Les travaux seront réalisés par l'entreprise JEORGEAGUET.

Devis fossés/collecteurs

Fossé collecteur : NOUAILLE

Curage, canalisation PVC et drain pour un montant de 2 365,00 euros

Fossé : NOUAILLE/JEORGEAGUET

Curage et enlèvement de terres pour un montant de 300, euros

Fossé de la Veauvre

Curage, canalisation, regard béton, grille avaloir fonte pour un montant de 1 445,00 euros

Soit un montant hors taxe de 4 120,00 euros et TTC de **4 944,00 euros**

Prévision de changement de l'unité centrale de l'ordinateur

Le matériel actuellement en service a sept ans et donne quelques « signes de fatigue » avec notamment une lenteur au démarrage.

Prévision de dépenses pour le remplacement entre 1 300 et 1 700 euros.

Vote compte Administratif 2016

Le Conseil Municipal **vote** à l'unanimité des membres présents, sous la présidence de Madame Yvette ROBERT, les comptes administratifs 2016 en ces chiffres :

Compte administratif de la commune :

Excédent de la section de fonctionnement de 40 282,98€

Déficit de la section d'investissement de 17 697,08€

Déficit des restes à réaliser de 0€

Compte administratif du budget annexe du débit de boissons

Excédent de la section de fonctionnement de 3 418,77 €

Excédent de la section d'investissement de 1 196,72€

Affectation des résultats 2016.

Avant de voter les budgets, il est nécessaire d'affecter les résultats de l'année antérieure, le Conseil Municipal décide pour le budget du débit de boissons d'affecter le résultat 2016 : 3 418,77 € à la section de fonctionnement du Budget 2017 et pour le budget de la



Commune de Fourilles
(03140)

commune d'affecter le résultat 2016 : -17 697,08 € à la section d'investissement, +22 585,90€ à la section de fonctionnement et 17 697,08 € en excédent de fonctionnement capitalisés du BP 2017.

Vote compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal **vote** à l'unanimité des membres présents, sous la présidence de Madame Andrée Bucharles, le Maire, les comptes de gestion 2016 dressés par Madame DESNOS Catherine sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Vote budget primitif 2017

Le Conseil Municipal **vote** à l'unanimité des membres présents, sous la présidence de Madame Andrée Bucharles, le Maire, les budgets primitifs 2016 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

Budget primitif de la commune :

Section de fonctionnement 143 352 €

Section d'investissement 33 933 €

Budget primitif du débit de boissons :

Section de fonctionnement 5 468 €

Section d'investissement 1196 €

Vote du taux des taxes communales :

Les membres du conseil se prononcent à l'unanimité pour le maintien des taux d'imposition des années précédentes, à savoir :

Taxe d'habitation : **8,49 %**

Taxe foncière bâtie : **8,83%**

Taxe foncière non bâtie : **35 %**

Consignes et tenue du bureau de vote les 23 avril et 7 mai 2017

Madame Andrée BUCCHARLES donne lecture du courrier relatif à la sécurisation des bureaux de vote adressé par la gendarmerie de Saint Pourçain, en particulier être attentif à l'environnement et à tout comportement inadéquat, éviter les attroupements et les files d'attente à l'extérieur et veiller à ce que les assesseurs soient en nombre suffisant.

Horaire tenue bureau pour les élections présidentielles

Dimanche 23 avril 2017

8h-11h :	A.Bucharles	A.Perrier	H.Pinfort
11h-14h :	Y.Robert	M.Chatet	J-F.Ferrandon
14h-17h :	B.Boulangier	B.Bonnamour	S.Ninot
17h-19h :	A.Bucharles	M.Chatet	A.Perrier

Absents : B.Cruchant

C.Simon



Commune de Fourilles
(03140)

Dimanche 7 mai 2017

8h-11h :	A.Bucharles	A.Perrier	H.Pinfort
11h-14h :	Y.Robert	B.Boulangier	J-F.Ferrandon
14h-17h :	M.Chatet	C.Simon	S.Ninot
17h-19h :	A.Bucharles	B.Boulangier	B.Bonnamour

Absent : B.Cruchant

Nouvelles dispositions concernant « la méthode de désherber »

Comme évoqué lors de la précédente réunion du 4 mars 2017, les élus ont procédé aux investigations nécessaires pour rechercher la méthode la meilleure à utiliser pour la bonne application de la loi LABBE du 6 février 2014, c'est-à-dire réduire l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics.

Ceci permettra de préserver au mieux la santé des habitants et de réduire l'impact sur l'eau et la biodiversité.

Mais il ne faut pas confondre la démarche volontaire et politique « zéro phyto » et l'interdiction réglementaire d'utilisation de certains produits phytosanitaires dont l'utilisation demeure autorisée et encadrée par lois et arrêtés.

Ainsi notre commune utilisera dans les lieux autorisés (cimetière, terrain de sport, voiries dans les zones étroites ou difficile d'accès) tous produits homologués, ailleurs du désherbant BIO et fera également usage de la binette.

2017 sera une année qui servira de test et de recherche pour la meilleure efficacité.

Mais réduire l'usage des pesticides implique de changer de regard, d'accepter des cheminements enherbés et des zones moins tondues.

Au niveau des réunions extérieures

Aires d'accueil des gens du voyage GANNAT/ST POURCAIN

Construites tous les deux en 2007 d'une capacité d'hébergement différente ainsi que la méthode de gestion :

Gannat : 10 emplacements à raison de 2 caravanes. Gérée par la police municipale de la ville mais cette façon n'est plus réglementaire. Faible occupation.

Saint Pourçain : 35 emplacements. Gérée en DSP. Particularité : Dix familles sont sédentaires. Bonne occupation du terrain. Des travaux doivent être effectués.

Objectif : Harmoniser les méthodes de gestion et trouver une solution réglementaire pour Gannat.

Opération programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)

Là aussi les méthodes de travail divergent avec des engagements se terminant à des dates différentes. Recherche de la bonne solution en cours.

SIVOM

Pour harmoniser le coût des contrôles des installations d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente que ce soit pour le diagnostic ou le bon fonctionnement, à partir de 2017 le tarif est unique : 76,78 HT.



Commune de Fourilles
(03140)

Com.Com

Pour favoriser le retour à l'emploi, deux scooters sont mis à disposition de la population pour se déplacer sur leur lieu de travail. La ville d'Ebreuil prête gratuitement un local pour les remiser.

Une nouvelle exposition « Vive le Pinard. Produire et boire du vin pendant la guerre » sera inaugurée le 14 avril.

Discussions en cours pour s'orienter vers de nouvelles dispositions pour organiser les transports qui ne seraient plus vraiment à la demande avec du porte à porte, mais plus d'un lieu à un autre.

SICTOM

Baisse de la taxe d'enlèvement programmée sur 2017 suite à la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Informations et questions diverses

Les sapeurs pompiers réaliseront à compter d'avril une reconnaissance opérationnelle des points d'eau sur la commune.

Commémoration du 8 mai

La cérémonie au monument aura lieu le 8 mai à 11 heures.

Les renardeaux devraient être présents pour chanter la marseillaise.

Auparavant le 19 avril dans le cadre des animations mensuelles ils visiteront l'Historial à FLEURIEL.

Prochaine réunion fixée au mardi 9 mai à 18 heures.